



LES PERSONNELS NE SONT PAS DES PUNCHING-BALLS : PROTEGEZ-NOUS !

Ce lundi 30 septembre à 11h45, lors de la fermeture des activités, un de nos collègues Brigadier-Chef Encadrement a été lâchement agressé par un détenu suivi **au profil psychiatrique**.

Sans raison apparente, ce détenu, récemment notifié pour des frais liés au décès de sa mère, a porté **un violent coup d'épaule**, puis plusieurs **coups de poing au visage et dans le dos** à notre collègue. Ce dernier a dû être conduit à l'hôpital pour examens et **bénéficie de 3 jours d'ITT**.

Le **Quartier Disciplinaire** étant plein, le détenu a été placé en confinement.

À 13h30, ce même individu a récidivé en mettant le feu à sa cellule. **Grâce au professionnalisme et à la réactivité des collègues**, l'incendie a été rapidement maîtrisé sans intervention extérieure, et le détenu placé en CProu.

Notre colère est immense !

FO Justice Lannemezan avait déjà alerté, lors d'une précédente agression sur un **Brigadier-Chef Encadrement**, de l'importance de faire intervenir systématiquement les pompiers sur la Centrale. Encore une fois, les conséquences graves de coups portés à la tête **sont minimisées**, alors qu'elles peuvent s'avérer dramatiques.

À quoi servent les RETEX si rien n'est appliqué pour protéger les agents ?

Le fait que le **Quartier Disciplinaire soit en permanence saturé** illustre parfaitement les problèmes que notre Centrale traverse actuellement : **blocages, comportements ingérables, violences répétées**. Les personnels travaillent dans un climat explosif, au détriment de leur sécurité et de leur sérénité.

Nous avons également conscience que la **Direction locale du Centre Pénitentiaire de Lannemezan a déjà demandé le transfert de plusieurs détenus**. Ces demandes sont toujours en attente de réponses favorables. Il est **URGENT** que notre QD soit vidé et que certains détenus soient transférés afin **de garantir la sécurité des personnels et de rétablir une sérénité indispensable** sur la structure.

FO Justice Lannemezan exige :

- Le **déclenchement automatique des secours extérieurs** (pompiers) dès lors qu'un agent subit des violences physiques.
- Le **transfert rapide des détenus signalés** par la Direction et un **désengorgement du QD**.
- Le **non-retour du détenu agresseur sur notre structure** et son transfert vers un établissement adapté.
- Le **renforcement des effectifs** et une prise en compte urgente des conditions de travail dégradées.

FO Justice Lannemezan apporte tout son soutien à notre collègue blessé et à l'ensemble des personnels mobilisés face à cet événement dramatique.

FO Justice Lannemezan souhaite également un bon rétablissement à notre collègue et reste à disposition pour l'ensemble des démarches.

